

ALLIANZ VIE FIDÉLITÉ ALLIANZ CAPITALISATION FIDÉLITÉ

Donner du sens à votre épargne pour vos projets d'avenir.



Avec vous de A à Z

Allianz 



VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE VOS PROJETS D'AVENIR

Financer un projet, valoriser un capital, protéger vos proches, consolider votre niveau de vie pour l'avenir, transmettre de votre vivant, organiser votre succession...

Pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets d'avenir, nous vous proposons deux contrats multisupports, souscrits par l'association ANCRE auprès d'Allianz Vie.

Complémentaires, ils répondent chacun à des objectifs patrimoniaux particuliers :

- **Allianz Vie Fidélité**, contrat d'assurance vie, avec son cadre fiscal avantageux aussi bien en cas de rachats (retraits) qu'en cas de décès.
En cas de décès, le capital constitué est transmis aux bénéficiaires que vous avez librement désignés, qu'ils soient vos héritiers ou non, et n'entre pas dans l'actif successoral. Il est soumis, après abattements, à une imposition spécifique.
- **Allianz Capitalisation Fidélité**, contrat de capitalisation, outil intéressant pour réinvestir la vente d'un bien démembré, faire l'objet d'une donation ou gérer les fonds détenus dans une société civile ou une holding familiale.

Les deux contrats partagent des points communs :

- vous pouvez y faire des versements et des rachats (retraits),
- seuls les produits (plus-value) de l'épargne sont soumis aux prélèvements sociaux et fiscaux. À partir de la 8^e année, ils bénéficient d'un abattement, chaque année, de 4 600 € pour une personne seule ou de 9 200 € pour une personne mariée ou pacsée soumise à une imposition commune,
- l'offre de supports d'investissement et d'options financières est commune.

À partir de vos objectifs et de votre situation personnelle, familiale et patrimoniale, votre Conseiller élabore avec vous la stratégie patrimoniale la plus adaptée, et vous accompagne dans vos moments de vie.

DONNER DU SENS À VOTRE ÉPARGNE

L'offre de supports d'investissement s'attache à intégrer, à l'analyse financière classique, des facteurs Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG), le label Investissement Socialement Responsable (ISR) ou des critères de même nature. L'objectif est de mieux gérer le risque et de générer des performances durables à long terme.

Le support en euros, Allianz Fonds Euros repose sur l'actif général d'Allianz Vie. L'approche ESG de ses investissements, dans des produits financiers diversifiés et majoritairement dans des instruments de taux (ex. Obligations), lui ont valu la première place du classement des sociétés d'assurance dans le dernier indice Dow Jones Sustainability (DSJI). Il est associé à une garantie de fidélité et à une dynamisation de ses performances présentées page suivante.

Constituée d'une centaine de supports, l'offre de supports en unités de compte est diversifiée sur toutes les classes d'actifs, zones géographiques, secteurs d'activité, styles de gestion ou thèmes d'investissement et ouverte sur une variété de sociétés de gestion. Elle se distingue par une sélection rigoureuse de fonds ESG ou labellisés ISR et une totale transparence sur les frais.

Évolutive, elle assure une meilleure diversification et une adaptation permanente aux évolutions de marché.

Pour saisir encore plus d'opportunités de diversification, des supports en unités de compte dont la valorisation est décorrélée des marchés financiers, permettent d'accéder en toute simplicité à des actifs complémentaires, par exemple en immobilier, capital investissement ou encore des fonds à formule dans le cadre de campagne de commercialisation à durée limitée, auprès de sociétés de gestion spécialisées.

Unités de compte : supports d'investissement représentant une part d'un actif (obligations d'État ou d'entreprises, actions, Organismes de Placement Collectif, immobilier, fonds à formule, capital investissement...), dont la valeur fluctue avec les marchés.

Ils présentent un potentiel de performance plus élevé en contrepartie d'un risque qui, apprécié sur la durée, peut avoir tendance à être moindre.

Sous une même appellation, unité de compte, le potentiel de performance et donc l'exposition au risque peut être très différente, selon l'actif en représentation, de faible à très élevé.

ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière :

Environnemental : gestion des déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre et prévention des risques environnementaux...

Social : prévention des accidents, respect du droit des employés, dialogue social...

Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, lutte contre la fraude et la corruption...

ISR, Investissement Socialement Responsable, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.



C'est en faisant des choix responsables en termes d'investissement que nous pourrons façonner un avenir commun, meilleur et durable.

En investissant sur des supports en unités de compte, vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, votre assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

RÉCOMPENSER VOTRE FIDÉLITÉ ET DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE

Pour récompenser votre fidélité

Une garantie de fidélité est associée au support Allianz Fonds Euros, pendant les 5 premières années. Avec la garantie de fidélité, la participation annuelle aux bénéfices du support en euros est mise de côté pour constituer un capital qui sera disponible la 5^e année de votre adhésion⁽¹⁾.

Chaque année, le montant de la participation aux bénéfices attribuée sur le support en euros est intégralement réinvesti en unités de compte du support Allianz Dynamic Multi Asset Strategy 15 SRI, afin d'être dynamisée. Ce support est calibré pour apporter un surcroît de performance tout en maîtrisant le risque. Sa valeur peut fluctuer à la hausse ou à la baisse selon les marchés.

Le capital investi sur le support en euros reste garanti, hors frais.

Le point à retenir : tout rachat avant l'échéance de la garantie diminue le nombre d'unités de compte de façon proportionnelle.

Avantages de cette garantie de fidélité Allianz :

- Allianz s'engage à bonifier d'au moins 10 % le nombre d'unités de compte qui vous est dû au titre de la garantie de fidélité à son échéance.

- Un rachat total n'entraîne pas de perte de la garantie de fidélité, s'il est nécessaire pour faire face à un accident de la vie suivant : invalidité de l'assuré, de ses enfants, de son conjoint ou partenaire pacs, cessation de l'activité non salariée de l'assuré à la suite d'une liquidation judiciaire, expiration des droits de l'assuré aux allocations chômage, décès du conjoint ou du partenaire de pacs, surendettement de l'assuré, le handicap d'un enfant de l'assuré.

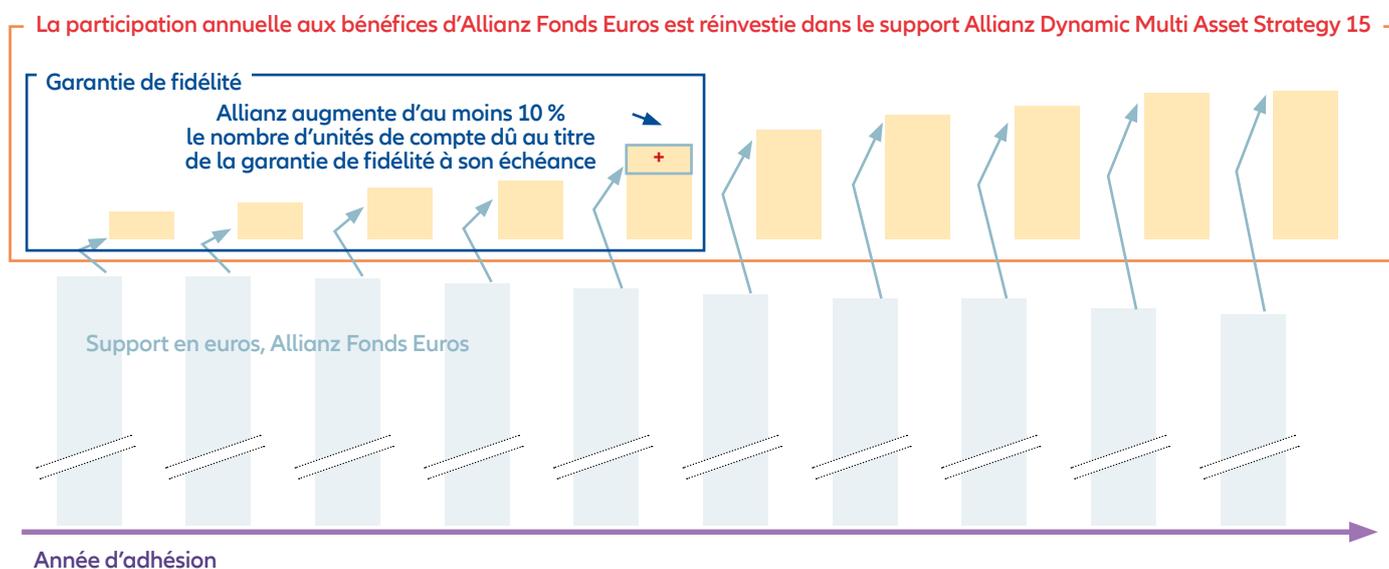
En cas de besoins ponctuels de liquidités, contactez votre Conseiller, des solutions adaptées à chaque situation vous seront proposées.

Pour dynamiser votre épargne

À partir de la 6^e année, le réinvestissement automatique de la participation aux bénéfices du support en euros se poursuit vers le support en unités de compte, Allianz Dynamic Multi Asset Strategy 15 SRI, support de dynamisation du fonds euros qui fait désormais partie de votre épargne disponible.

Ce réinvestissement permet d'espérer un supplément de rendement si les marchés progressent, en limitant le risque sur les seuls bénéfices du support en euros.

Schéma



(1) Hors cas particulier de l'adhésion par transfert lorsque le contrat ou l'adhésion d'origine a plus de 5 ans.

VOUS PROPOSER UNE GESTION CLÉS EN MAIN À DIMENSION RESPONSABLE, ADAPTÉE À VOTRE PROFIL

L'information circule de plus en plus vite et anticiper les cycles économiques est un exercice délicat. L'investissement sur des supports en unités de compte nécessite des connaissances et du temps pour analyser les informations économiques et financières et de la réactivité dans la prise de décision.

En choisissant l'option Gestion Profilée ou l'option Access Plus, vous profitez du savoir-faire d'Allianz Vie pour sélectionner, suivre et arbitrer les supports d'investissement en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier dans le respect de l'orientation de gestion de votre profil d'investissement. Les modalités détaillées de ces options sont décrites dans les Notices d'Information.

Les experts d'Allianz élaborent des allocations composées de fonds privilégiant l'intégration de critères extra-financiers ESG ou de fonds labellisés ISR.

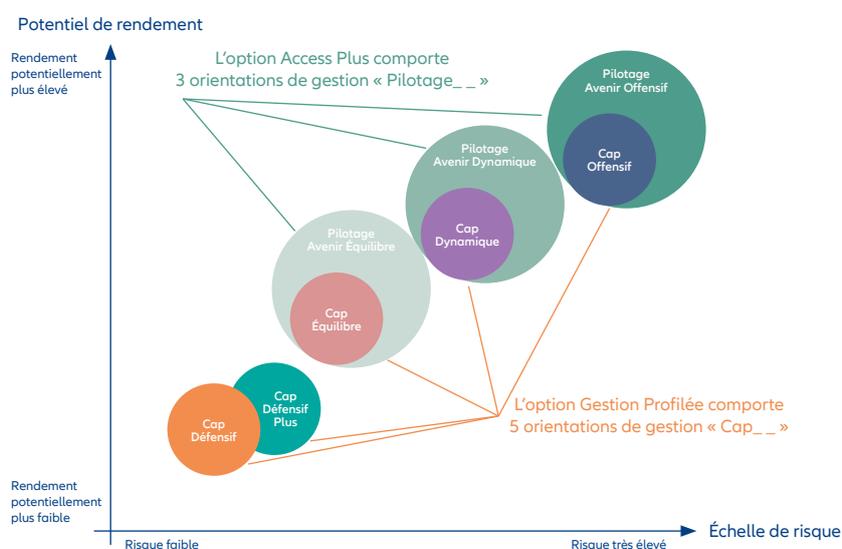
L'option Gestion Profilée

La proportion de chaque catégorie de supports d'investissement est déterminée par le couple potentiel de performance/risque de chacune des cinq orientations de gestion. Nous réalisons 2 à 5 réallocations par an, pour réajuster ces proportions du fait des fluctuations de valorisation des supports et de configuration de marché.

L'option Access Plus

Les supports d'investissement sont sélectionnés et répartis avec flexibilité et réactivité, avec une fréquence de réallocation pouvant être mensuelle, pour capter les opportunités des marchés financiers et du contexte de performance macroéconomique, dans le respect du couple potentiel de performance/risque de chacune des trois orientations de gestion.

Option accessible à partir de 150 000 €.



Vous avez le temps, la volonté, les connaissances et l'expérience nécessaires pour sélectionner les supports d'investissement et suivre leur évolution.

Composez, avec l'aide de votre Conseiller, la combinaison de supports la plus adaptée à vos objectifs et votre profil d'investissement. Vous conservez ainsi une autonomie dans la prise de décisions.

Pour vous aider à gérer votre capital, nous vous proposons également des options gratuites d'arbitrages programmés : Sécurisation des performances, Dynamisation progressive des versements ou encore Dynamisation progressive du capital. Leurs modalités sont détaillées dans les Notices d'Information.

RENFORCER VOTRE PROTECTION OU CELLE DE VOS PROCHES

Pour renforcer votre protection ou celle de vos proches, vous avez la possibilité d'opter, avec Allianz Vie Fidélité, à l'adhésion ou même ultérieurement, pour des garanties complémentaires optionnelles.

- **Plancher Décès** : pour assurer, en cas de décès avant 86 ans, la transmission d'un capital au minimum égal à 100 % ou 120 % des versements (selon l'option garantie plancher choisie), déduction faite des frais et éventuels rachats et avances en cours, quelles que soient la cause du décès et l'évolution des marchés financiers.
- **Protection Décès** : pour le versement d'un capital complémentaire, en cas de décès faisant suite à un accident survenant avant 86 ans, égal au capital décès (capital complémentaire dans la limite de 1 000 000 €).
- **Protection Invalidité** : pour percevoir un capital complémentaire en cas d'invalidité totale et permanente suite à un accident survenant avant 67 ans, égal au capital constitué à la constatation de l'état d'invalidité (capital complémentaire dans la limite de 1 000 000 €).
- **Protection Dépendance** : pour percevoir un capital complémentaire, en cas de dépendance totale avant 86 ans, égal à la moitié du capital constitué à la constatation de l'état de dépendance (capital complémentaire dans la limite de 200 000 €).

L'ensemble des conditions et exclusions de ces garanties optionnelles est décrit dans la Notice d'Information d'Allianz Vie Fidélité.



ALLIANZ, AVEC VOUS DE A À Z



La proximité

À vos côtés, votre Conseiller, spécialiste de la gestion de patrimoine, est là pour analyser vos besoins et construire avec vous les bonnes solutions pour vos projets. Plus de 5 000 Agents Généraux, Conseillers, Courtiers sont présents pour apporter un conseil de qualité.

Sur Allianz.fr, votre Espace Client, gagnez en autonomie et accédez aux nombreux services en ligne :

- Consultez la valorisation de votre contrat et réalisez vos opérations en ligne : versement, arbitrage, et rachat, selon les modalités du contrat.
- Simplifiez vos démarches et retrouvez vos documents en ligne (relevé de situation...) 24h/24 et 7j/7 avec le service e-courrier.



La solidité

Le Groupe Allianz, un acteur majeur de l'assurance et des services financiers dans plus de 70 pays

Les notations financières d'Allianz France, AA avec perspective stable attribuée par Standard&Poor's, Aa3 avec perspective stable par Moody's et sa marge de solvabilité (200 % au 31/12/2019) confirment sa solidité financière.

(Site internet des agences de notation : www.standardandpoors.com ; www.moody.com).



L'engagement

Une entreprise engagée et responsable

Ses notations extra-financières, qui évaluent les performances d'Allianz en matière de responsabilité sociétale, constituent une reconnaissance externe et indépendante de la qualité des engagements du Groupe. Allianz a été noté en 2019 AAA par MSCI ESG Research, qui identifie les enjeux de développement durable dans les décisions d'investissement.

Allianz France arrive à la première place du baromètre ESG-Climat de la Fédération française de l'assurance (FFA), qui restitue chaque année la manière dont les assureurs et réassureurs intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies d'investissement.

Toutes les notations extra-financières figurent dans le rapport développement durable 2019 sur Allianz.fr.



L'association ANCRE, un engagement quotidien à vos côtés

L'ANCRE, ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE des risques, la RETRAITE et l'EPARGNE est une association

indépendante, loi 1901, qui représente les intérêts de ses adhérents.

L'association ANCRE est le souscripteur des contrats Allianz Vie Fidélité et Allianz Capitalisation Fidélité.

En adhérant à l'un de ces contrats, vous adhérez également à l'association ANCRE et profitez ainsi de la dynamique collective d'une association en matière d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Pour plus d'informations sur l'ANCRE : www.ancre-vie.com

Pour de plus amples renseignements, votre Conseiller est à votre disposition.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
340234962 RCS Nanterre

www.allianz.fr



ANCRE

ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE des risques,
la RETRAITE, et l'EPARGNE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
48, rue de Provence - 75009 Paris

www.ancre-vie.com

